

## Sport de compétition et valeurs olympiques

### *Précisions sur la nature du CIO, des Jeux olympiques (la Charte olympique) et de la compétition sportive*

13 septembre 2017. Ce jour-là à Lima, au Pérou, la petite centaine de membres du CIO (Comité international olympique), exceptée les Français et les Américains, choisiront la ville hôte des Jeux olympiques de 2024 et peut-être celle de 2028. Après le retrait de Budapest, sous la pression d'un appel à référendum signé par plus de 260.000 personnes, deux villes restent en lice – Los Angeles et Paris – en vue d'une décision qui liera l'une d'entre elles, pendant sept années, aux seuls desiderata d'un CIO tout-puissant<sup>1</sup>. Cette organisation non démocratique et peu ouverte aux femmes – les membres bénévoles du CIO sont élus ou plus exactement cooptés, pour en général huit ans renouvelables et sont aux trois-quarts masculins –, dispose en effet d'une immense puissance politique et de beaucoup de latitude. Elle n'a pourtant pas d'armée, pas de soldats, pas de chars, ni d'avions même si elle dispose de beaucoup d'hommes d'affaires à commencer par Thomas Bach, son actuel Président. La véritable « arme » du CIO est l'organisation de la compétition généralisée à travers toute la planète. Avec sa logique implacable, elle est celle de la confrontation et parfois du combat, de la lutte entre les individus et les équipes qui s'est imposée au monde entier comme une manifestation cyclique (tous les quatre ans, jeux d'été et jeux d'hiver) quasi naturelle.

Pour mieux apprécier les valeurs de l'Olympisme constamment mises en avant, il nous faut examiner de plus près ce qui semble constituer pour l'Humanité comme une seconde Bible, en l'occurrence la *Charte olympique* (sa dernière version date du 2 août 2016). Celle-ci représente en effet le bréviaire sur

---

1. « Le CIO est une organisation internationale non gouvernementale, à but non lucratif, de durée illimitée, à forme d'association dotée de la personnalité juridique, reconnue par le Conseil fédéral suisse conformément à un accord conclu en date du 1<sup>er</sup> novembre 2000. » (*Charte olympique*, Statut juridique, août 2016, page 31.)

lequel la propagande – immense – du Mouvement olympique a bâti son empire. Nous voudrions relever quelques points significatifs de cette *Charte* qui est un document d'une centaine de pages.

La *Charte olympique* précise que la mission et le rôle du CIO sont « **d'encourager et soutenir l'organisation, le développement et la coordination du sport et des compétitions sportives** » (page 16). On peut déjà constater que, selon le CIO, le « sport » et les « compétitions sportives » sont d'emblée présentés comme deux formes d'organisations différentes, voire dissociées sinon indépendantes. Ce serait deux formes d'activités physiques *a priori* séparées. Selon le CIO, le sport n'est donc pas toujours une compétition sportive, il pourrait même être non compétitif... alors qu'à l'évidence les Jeux olympiques ne sont l'organisation du sport que, précisément, sous la forme compétitive. La confusion se situe aussi dans les mots utilisés. Ceux de « Jeux olympiques », par exemple, en sont une belle caricature puisqu'il ne s'agit évidemment pas de jeux mais bien de sport et qui plus est au sens compétitif du terme. Il n'y a pas, en effet, une seule épreuve des Jeux olympiques qui ne soit une compétition entre athlètes ou entre équipes. La compétition est le seul cadre organisationnel et le seul moteur à partir duquel les Jeux olympiques et, plus généralement, toute organisation sportive se mettent matériellement en œuvre et se déroulent selon leur propre logique. La compétition sportive signifie l'organisation maîtrisée et ritualisée de la confrontation par le biais de l'aménagement spatial et temporel de la lutte entre les individus ou entre les équipes. Dans cette logique compétitive universelle, seuls comptent les résultats chiffrés à travers leur comparaison universalisée. À la fin de la compétition, il y a un seul individu victorieux et un ou des vaincus, et la possibilité d'un record de la part du champion. La compétition est donc bien le moteur qui entraîne toute l'entreprise olympique et plus généralement sportive. Sans elle, le sport n'existerait tout simplement pas et l'Olympisme pas davantage. Par contre, à la différence de la compétition économique, la compétition sportive n'est pas anarchique, aveugle et souvent sanguinaire ; elle est au contraire rationalisée, organisée et policée ; elle semble même librement acceptée puisque l'on peut ne pas y

participer ou s'arrêter à tout moment d'y participer. En apparence, toutefois, car la compétition induit une logique irréversible : s'entraîner durant des années pour y participer jusqu'au bout, s'y maintenir coûte que coûte et quel qu'en soit le prix, en sortir le vainqueur. La comparaison entre les individus, pour y revenir, reste l'un des principaux moyens de la compétition sportive. Elle ordonne les finalités mêmes de la compétition, dont celle suprême de la performance fixant pour tous les participants le plus haut niveau à atteindre en temps ou en espace. Le sport de compétition n'est donc surtout pas un jeu qui fait appel à la liberté de se mouvoir quand on veut et où l'on veut, à la gratuité, à la non-discrimination entre sexes, à l'accueil de corps différents, à l'indifférence quant aux résultats, au refus de la performance, du record et de la prouesse, au rapport libre avec une nature non artificialisée. Le sport est à l'inverse la perversion systématique du jeu, la transformation permanente du jeu par un temps mesuré (le chronomètre) et dans un espace toujours circonscrit (la piste, le stade, la piscine, etc.), bref la transformation de la fluidité du temps et de l'espace dans la coagulation de quantités mesurables, bref en une abstraction. Dans le vaste processus compétitif, la nature est prise d'assaut ; elle est systématiquement bétonnée voire détruite ; elle n'est plus un partenaire avec lequel on joue.

Il est encore précisé dans la *Charte olympique* que « **Les Jeux Olympiques sont des compétitions entre athlètes, en épreuves individuelles ou par équipes et non entre pays** » (page 21). Tout ceci est cependant contredit, dès l'ouverture des JO, par le défilé quasi militaire des athlètes en tenue-uniforme qui s'ordonne par pays, drapeau en tête puis, et à la fin des épreuves par la remise de la médaille d'or au son de l'hymne national du pays du vainqueur, et enfin par le classement officiel des nations en fonction du nombre de médailles d'or gagné. Chaque Jeux olympiques poursuit, déclenche, accélère la rivalité, parfois l'hostilité entre les grandes puissances militaires et/ou économiques telles que : ex-Urss puis Russie, États-Unis, Chine, RFA et RDA puis Allemagne, Grande-Bretagne, France, Italie, etc. Les nations mettent en avant leur nombre de médaillés d'or gagné dans un classement officiel qui les valorise. Les JO sont souvent l'enjeu d'une guerre politique – on est très loin de l'« amitié entre les

peuples » et du « respect » – qui se réfracte entre les nations rivales par les tentatives de boycott (Berlin 1936) ou leurs boycotts réciproques (1980-1984-1988). Il en est de même pour les athlètes qui représentent toujours leur nation, leur victoire étant assimilée à celle, précisément, de la nation dont il porte les couleurs. L'« Olympiade nazie » de Berlin en 1936 fut celle du nationalisme belliqueux, de la préparation de l'Allemagne au déclenchement de la Seconde Guerre mondiale dans un amalgame parfaitement entretenu entre victoire sportive nationale (allemande) et poussées nationalistes issues des victoires sportives. À chaque victoire de Jesse Owens, l'« auxiliaire africain des États-Unis », *dixit* Adolf Hitler, la foule dévastée par une haine raciste écumante éruçait des « *Heil Hitler !* ».

La compétition est le socle sur lequel se constituent les valeurs et idéaux olympiques. Ces derniers sont dans toute leur profondeur socio-politique et idéologique issus de la fonction, du rôle, du statut de la compétition sportive. Les valeurs de l'Olympisme sont ceux de la compétition sportive.

### *Les vraies valeurs de l'olympisme*

La *Charte olympique* affirme que le « **but de l'olympisme est de mettre le sport au service du développement harmonieux de l'homme en vue de promouvoir une société pacifique soucieuse de préserver la dignité humaine** » (article 2), que « **l'esprit olympique exige la compréhension mutuelle, l'esprit d'amitié, de solidarité et de fair-play** » (article 4) et que « **toute forme de discrimination à l'égard d'un pays ou d'une personne fondée sur des considérations de race, de religion, de politique, de sexe ou autres est incompatible avec l'appartenance au Mouvement olympique** » (article 5)<sup>2</sup>.

À ces thématiques, on peut ajouter les thèmes-slogans largement ressassés de la « trêve olympique », la « paix

---

2. *Charte olympique*, « Principes fondamentaux de l'Olympisme », 2 août 2016, page 11.

olympique », l'« amitié entre les peuples », du « respect », de la « grande fête de la jeunesse sportive », de l'« éducation », de la « culture », etc., des thèmes que l'on voit surgir et resurgir dans la plupart des discours des édiles sportives, des athlètes, des responsables politiques qui, d'ailleurs, n'ont jamais dû lire une ligne de la *Charte olympique* ni les très nombreux ouvrages et autres articles du baron Pierre de Coubertin (cf. ci-joint le document consacré à un florilège de citations du rénovateur des Jeux olympiques).

Avec l'Olympisme, les Jeux olympiques, le CIO, la *Charte olympique*, on nage en pleine idéologie où précisément tout est retourné en son contraire. Alors que la *Charte olympique* met en avant des « Principes fondamentaux », soit « **une philosophie de vie, exaltant et combinant en un ensemble équilibré les qualités du corps, de la volonté et de l'esprit** » on est en droit de se demander où peut bien se nicher la « philosophie » (amour, prudence, sagesse) dans l'organisation des JO. L'organisation des JO est une entreprise titanesque qui s'étale sur plusieurs années, le budget est délirant, les villes et les paysages sont modifiés en profondeur par les pelleteuses et les bulldozers provoquant souvent un véritable chaos au cœur de la structure des villes (les Hutong de Pékin) et des campagnes (Sotchi). Les JO ne sont en outre possibles que par la militarisation dense des sites sportifs, la présence policière permanente tant à l'extérieur qu'à l'intérieur des stades, l'imposition d'un cahier des charges suspendant la souveraineté nationale avec pour Paris 2024 l'adoption de la « **Loi olympique et paralympique** » permettant de contourner la loi française relative au travail, et *last but not least* un dopage désormais généralisé en tant que noyau dur de la compétition elle-même, son élément structurel.

On peut commencer par citer le Serment olympique qu'un athlète prononce au nom de tous les athlètes. On pénètre alors dans la novlangue olympique : « **Au nom de tous les concurrents, je promets que nous prendrons part à ces Jeux olympiques en respectant et suivant les règles qui les régissent, en nous engageant pour un sport sans dopage et sans drogues, dans un esprit chevaleresque, pour la gloire du sport et l'honneur de nos équipes.** » À l'heure du dopage universalisé, le Serment olympique prend

des allures de gag. Il n'est en effet même plus besoin de dresser la, ou plutôt les listes de dopés, tant elles correspondent de plus en plus aux listes mêmes des sportifs qui s'alignent dans les couloirs et sur les pistes d'athlétisme, dans les piscines et les stades. Ce sont, par exemple, plus de cinquante médailles olympiques qui ont été retirées aux athlètes depuis 2000 (les JO d'Athènes en 2004 correspondant au nombre de sportifs épinglés le plus élevé). Et ce sont une centaine d'athlètes qui ont été convaincus de dopage en 2016... lors de leur participation aux JO de Londres en 2008, soit huit ans auparavant... La fédération russe d'athlétisme est convaincue d'un dopage d'État... Les palmarès olympiques sont par conséquent en permanence bousculés, à tel point que dans certaines disciplines on ne sait même plus quel athlète est le vainqueur officiel puisque le second de l'épreuve, voire le troisième, s'avère lui aussi dopé (le CIO en discute encore). De manière plus générale, la question se pose de savoir si le sport existerait encore sans le dopage qui lui est aujourd'hui comme consubstantiel. Mais ici, on doit déjà comprendre que la logique même du sport de compétition, avec ses entraînements démentiels, sa course permanente au record, ses prouesses pousse à la recherche du meilleur dopage possible. Car les sportifs n'améliorent pas leurs performances grâce à de l'eau vitaminée ou à de petites pilules chauffantes mais ils transforment leur corps en une machine à gagner à l'aide de stéroïdes anabolisants, de testostérone, d'EPO, de CERA, de nandrolone, etc., et bientôt par le biais de la greffe musculaire et osseuse et des possibles modifications génétiques (culture de cellules souches) sinon, dès maintenant, grâce à l'expérimentation de nouvelles molécules (HIF, FG 2216, Sarms). À quelles « valeurs » veut-on nous faire croire quand sport et dopage se sont à ce point entremêlés pour ne faire qu'une entité désormais indissociable ? Quel « fair-play », « respect » peut être mis en avant entre des athlètes dopés jusqu'à la moelle ? Le champion est-il un modèle pour la jeunesse en recherche de figures d'identification ?

Dans le second principe de l'Olympisme, la *Charte olympique* assigne au sport la tâche d'un « **développement harmonieux de l'humanité** » dans une société « **pacifique, soucieuse de préserver la dignité humaine** » (page 10). Comment, là

encore, prétendre que le sport participe d'un quelconque développement harmonieux ? Certaines épreuves comme l'haltérophilie, la boxe, les courses d'endurance, les lancers sont des moments de grande violence, de souffrance, de pure brutalité entre les individus et sur les individus. Avec les haltérophiles, bourrés de stéroïdes anabolisants, monstres de muscles, que peut signifier le développement « harmonieux » du sportif et l'idée même d'une quelconque « dignité humaine ». Il en est de même chez les sprinters qui sont devenus en quelques années des robots du tartan, des bolides carénés, des paquets compacts de muscles hypertrophiés propulsés dans les couloirs des pistes de stade ou de véritables cyborgs de la compétition, engins lancés à l'assaut du temps et de l'espace. De quelle harmonie du corps parle-t-on dès lors que ce dernier est soumis au rendement de l'entraînement, à la manipulation du dopage, à la violence de la compétition ? Les corps de sportifs sont hypertrophiés par la sur-musculation ; ils sont filiformes pour les nécessités de telle discipline ou telle discipline (la gymnastique) ou volontairement amaigris pour les sports d'endurance. La spécialisation extrême des disciplines sportives condamne les sportifs à une façon de « manufacturisation » des corps, à la production d'un corps unidimensionnel usiné relativement à la compétition. Est-ce dans un 100 m olympique ou un combat de boxe que se fait la démonstration d'un développement harmonieux de l'humanité comme le prétend la *Charte olympique* ?

**« La pratique du sport, nous dit encore la *Charte olympique*, est un droit de l'homme »** et l'olympisme **« exige la compréhension mutuelle, l'esprit d'amitié, de solidarité et de fair-play »**. Ce principe est au cœur sinon le cœur de l'idéologie olympique et des valeurs à laquelle elle est associée : élever l'olympisme au niveau des droits de l'homme reconnus par l'ensemble des nations souveraines. Ce qui, avec le sport, est un non-sens absolu. Les droits de l'homme reposent en effet sur la conviction que tout individu doit pouvoir être défendu quelle que soit son origine sociale eu égard à des droits de l'homme civils et politiques, économiques et sociaux, de solidarité, etc. On retrouve les libertés individuelles qui consistent pour chaque individu « à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui ». Parmi ces dernières, on peut compter : la liberté physique, dont en premier lieu le droit à la vie,

l'interdiction de l'esclavage, de la torture et des peines inhumaines ou dégradantes et l'interdiction de la détention arbitraire (*Habeas corpus*), les libertés familiales, la liberté contractuelle, etc. Le sport de compétition, celui des JO, est à l'exact opposé des droits de l'homme. Derrière les sourires, d'ailleurs de moins en moins flagrants ou purs, ce sont surtout les rictus de la souffrance qui apparaissent sur des visages grimaçants, des corps tordus par la douleur, exténués par l'effort prolongé. On sait que les entraînements, par exemple en Chine, sont de véritables séances de torture pour parfois des enfants placés dans de véritables camps sportifs. Derrière les embrassades de fin de course, ce n'est de fait que la compétition la plus sauvage entre les individus qui s'exprime. Une compétition qui n'admet aucune empathie, aucune solidarité, aucun apitoiement vis-à-vis de l'autre. Malgré les sourires et la « bonne humeur » générale, l'amitié n'existe dans aucune course, aucune épreuve sportive, aucune discipline ; elle est même proscrite. Sans parler des blessés, handicapés et des très nombreux décès dus au dopage. Le fair-play est lui aussi une pure illusion dès lors que la compétition n'engage qu'à tromper le concurrent (et le public) par le biais du dopage et de toutes sortes de tricheries. Où est la courtoisie, la loyauté, la droiture dans l'acte sportif compétitif ? Le but de la compétition sportive a par ailleurs ceci de paradoxal qu'il cherche *in fine* à empêcher l'autre de faire du sport. Que peut être l'« amitié entre les peuples » dont on nous rebat les oreilles pendant les quinze jours d'une compétition olympique ? Franchement, il y a de quoi sourire. À l'intérieur du Village olympique, parkés dans leurs chambres (filles et garçons séparés, cela va de soi), les sportifs passent le plus clair de leur temps à consulter leurs mails ou à jouer à des vidéos. Hors de leurs chambres, ils s'entraînent... Peu de place, peu de temps pour se consacrer à l'autre dans la bulle sportive et donc nouer des amitiés durables. À une toute autre échelle, jamais les JO n'ont empêché les guerres, bien au contraire. Souvent, ils les ont accompagnées : seulement un mois après les Jeux d'hiver de Garmisch-Partenkirchen qui se sont tenus du 6 au 16 février 1936 en Allemagne, soit le 7 mars, Hitler envoyait ses troupes à l'assaut de la Rhénanie (zone démilitarisée suite au Traité de Versailles) et les JO d'été de Berlin de 1936 ont constitué la grande répétition générale de la Seconde Guerre mondiale (malgré les tentatives d'organisation



de leur boycott) ; les troupes soviétiques pénètrent en Afghanistan le 27 décembre 1979 (quelques mois avant le début des JO de Moscou le 19 juillet) ; quelques mois avant les JO de Pékin de 2008, les Tibétains subissaient une violente répression ; Poutine, récemment, a envahi la Crimée le 28 février 2014, soit quelques jours après la fin des JO d'hiver de Sotchi... Les Jeux olympiques sont la « fête de la Paix »...

*À suivre...*

Pour prolonger en images :

<https://www.youtube.com/watch?v=YYgy2IEbFmc>

Et par de saines lectures :

Brohm (Jean-Marie), *La Tyrannie sportive*, Paris, Beauchesne, 2006

Perelman (Marc), *Le Sport barbare*, Paris, Michalon, 2012

<https://theconversation.com/2017-annee-de-lolympisme-71816>

[https://www.petitions24.net/en\\_finir\\_avec\\_les\\_jeux\\_olympiques](https://www.petitions24.net/en_finir_avec_les_jeux_olympiques)